

Publié le 7 juillet 2022

Les Présidents de Fédérations régionales adoptent une feuille de route commune pour les prochains mois

Réunis le 5 juillet à Paris, les présidentes et présidents de Fédérations régionales ont dressé un état des lieux de l'action régionale à mi-année et ont acté la nécessité de renforcer le dialogue avec les Chambres régionales des comptes et d'engager dès septembre une action concertée en direction des nouveaux parlementaires.



Les élections locales, départementales et régionales de 2020 et 2021 ont conduit au renouvellement de nombreuses présidences régionales. Au total, 7 nouvelles présidentes et nouveaux présidents de Fédérations régionales ont été élus ces dernières semaines :

- **Marie QUINTON**, adjointe au Maire de **Tours**, à la présidence de la Fédération Centre Val de Loire
- **Lionel ROYER-PERRAUT**, député des **Bouches du Rhône**, à la présidence de la Fédération Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Aurélié MARTORELL**, adjointe au Maire de **Lorient**, à la présidence de la Fédération Bretagne Pays de la Loire
- **Jean-Pascal FICHERE**, président du **Grand Dole**, à la présidence de la Fédération Bourgogne-Franche-Comté
- **Jean-Marc VASSE**, conseiller délégué de **Caux Seine Agglomération**, à la présidence de la Fédération Normandie
- **David ZOBDA**, maire du **Lamentin**, à la présidence de la Fédération Caraïbes
- **Jacques LOWINSKI**, adjoint au Maire de **Saint Denis**, à la présidence de la Fédération Océan Indien

Constituées à la fin des années 90 pour animer en local le réseau des dirigeants de Sem, les Fédérations régionales assurent depuis 2012 une mission de dialogue avec les acteurs qui composent l'environnement des Sem, Spl et SemOp qu'il s'agisse des collectivités territoriales, des

parlementaires, des chambres régionales des comptes, des représentants de l'Etat en région ou encore de la presse locale et régionale.

Pour engager cette action de manière cohérente sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, le Conseil des Fédérations régionales a adopté une feuille de route partagée pour la fin 2022 et l'année 2023. Les élus ont ainsi acté le renforcement du dialogue avec les Chambres régionales des comptes dans le prolongement des initiatives engagées en régions Hauts de France, Région Sud ou encore Auvergne Rhône-Alpes. Si ces points de rencontre devront permettre d'expliquer les spécificités des Epl et de mettre en lumière la robustesse du modèle de l'économie mixte dans la crise de 2020/2021, les présidentes et présidents régionaux ont souhaité que **ce dialogue permette de présenter les démarches concrètes engagées par le mouvement des Epl en matière de transparence notamment dans le cadre de la loi 3DS** et d'appeler à une prise en compte pleine et entière de ces initiatives par les magistrats contrôleurs. Les participants ont par ailleurs décidé de lancer une démarche coordonnée de sensibilisation des nouveaux parlementaires à partir de septembre, en coordination avec les initiatives qui seront prises à l'échelle nationale.

Sur un plan plus organisationnel, les membres du Conseil des Fédérations régionales ont désigné **David ZOBDA comme représentant des Fédérations régionales ultra-marines au sein du Conseil d'administration de la FedEpl**. Ils ont également dressé un bilan particulièrement positif de la cotisation unique (nationale/régionale) des Epl mise en œuvre depuis 2020 et ont acté une mise en œuvre uniforme de ce dispositif sur l'ensemble des Fédérations régionales concernées à partir du 1^{er} janvier 2023.

Par Florian POIRIER